

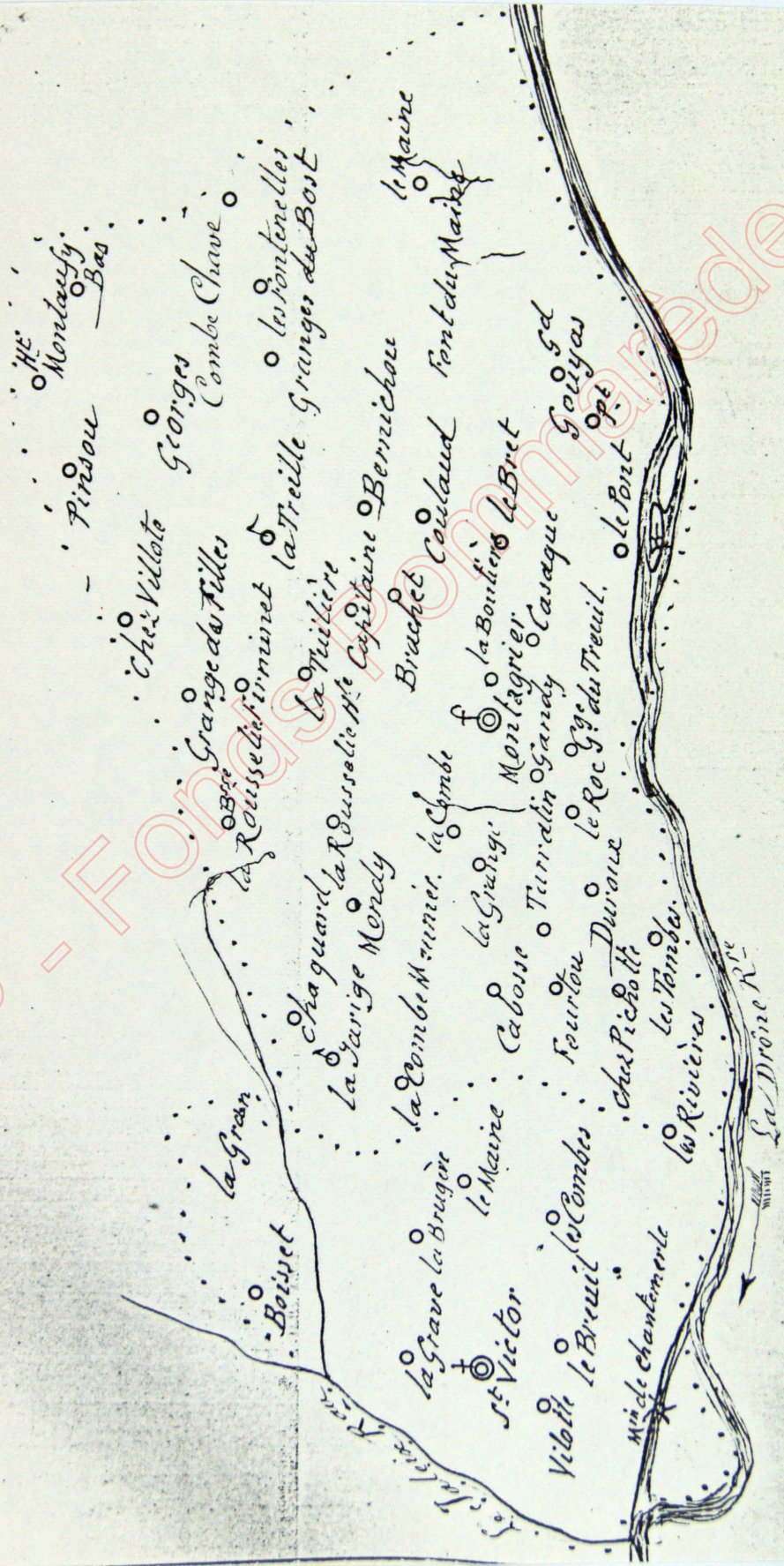
Chanoine Brugière

St Victor



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Montagnier, St Victor.



SHAP - FORG - M - P - E - D - E

g. le bourg . 48m .	les Fonta du Maine . 32m .	Pibliez . 1 .	1
Bernichou . 17m .	7 les Fontnelles . 3NE .	4 Pichet . 1	1
Dihichier . 15 .	1 Fourret . 1 .	1 Chez Pichotte . 1/2 os .	5
la Boulière . 44 .	Fourtou . 20 .	1 Pinson . 3NE .	2
Brachet . 106 .	2 Candie . 1/2 so .	1 Puy de Bades .	2
le Bret . 15 .	2 Georges . 1/2 NE .	7 Radout . 3 .	3
Cabasse . 70 .	3 Gaillyas (S. P.) 25 .	13 les Rataus (les Riches) 205	
Carague . 755 .	1 les Granges . fu .	2 Rousselle (H. B. 11) .	1/2 N . 4
Capitaine . 17m .	7 les Granges du Bust . 1/2 NE .	Tarratin . 14 os .	1
Chagilart . 17m .	4 Grange des Filles . 2N .	1 la Troille (H. B. 11) 2NE .	2
la Combe . 10N .	1 Grange du Treuil . 755 .	1 les Tombes .	
Combe Chave . 3/2 NE .	2 la Jarrege . 1/2 NO .	1 la Tuillière . 1/2 N .	1
Combes . 2	3 le Maine . 3/2 EN .	1 Violette . 3NE .	1
Combe Meunier . 7m .	10 M ^{rs} de Sallés . 1750 .	(ou Chez Villotte . B) .	
Coulaud . 1NE .	3 Mondy . 1/2 NO .	3 la Renaudie (de G.)	
Duroille . 17 os .	3 Montausy (H. B. 11) 3/2 NE .	6 li Roc . 3/2 so .	
Firminet . 2N .	M ^{rs} du Pont . 755 .	6 les Rivières . 2/2 os .	

le bourg . 22m .	Chantemerle . 755 .	1 Puy des Combes . 1/2	
la Breyère . 1/2 NE .	9 les Combes . 1E .	6 les Rivières . 255 .	9
le Boisset . 1/2 N .	5 la Grave . 1/2 N .	1 Villotte . 1/2 so .	6
le Breuil . 1/2 SE .	17 le Maine . 1EN .	7	

Saint-Victor. 350 habitants, 22 maisons au bourg;
120 communicants (30 h.); 512 hectares; 124^m
164^m altitude; à 5^k de Montagnier; 9^k de Ri-
bérac; 31^k de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 29,99 X 40.

Revenus de la fabrique en 1881: 107^{fr} (ord. 90^{fr})

Sol: Crétacé supérieur.

Une partie de cette commune est en plaine, l'autre sur un coteau. Elle est arrosée par la Dronne et par le ruisseau de Balaise ou Galet (qui a pour affluent le petit ruisseau des Vergnes). Le sol est calcaire fromental. L'air est assez bon mais parfois épaissi par les brouillards ce qui provient de l'exhalaison des eaux qui baignent en plusieurs points cette commune.

Usine à moulin et chantemerle - Ormeau-Sully.
Origines: « Cap. St Victor » (P. 1382); « St Victor » (P. 1356 et 1626); « la Cure de St Victor » (P. 1711-1713); « St Victor, l'Evêque coll. » (P. 1780) etc. -

Depuis la Révolution l'église de St Victor avait été annexée de Montagnier; elle a été érigée en succursale par ordonnance du 6 mai 1874.

Titulaire et Patron: St Victor martyr. 21 juillet. Statist. de l'Evêché. Sa fête de dévotion ou pèlerinage a lieu le 12 août fête de St Claire que l'on invoque pour la guérison du mal des yeux.

Cette église a du mérite archéologique. Sa nef est du XII^e s., romane et a conservé des traces de son ancienne consécration. Le sanctuaire et le clocher ont été bâtis au XVIII^e s. Ce dernier, placé entre le sanctuaire et la nef est carré.

Les dimensions intérieures de l'église sont de 18^m sur 4^m - Tribune. - Sacristie du côté de l'Evangile, un peu humide. Tabernacle de St Sacrament.

Cloche de 200 livres, fondue en ce siècle. Statues de la St Vierge et de St Joseph.

Tableau de St Claire. Cimetière autour de l'église. 163

Pas de presbytère. - L'ancien presbytère fut vendu nationalement à la Révolution (Arch. de la Dord. Q. 76 N^o 119) St Victor. 27 prairial an IV. Vente à François Durvaud de la commune de Lisle, le presbytère 1.440^{fr}.

(Arch. de la Dord. Q. 550) Vente du 27 prairial an IV. Bâtimens, jardin etc. composant le presbytère de St Victor; adjudic. Guillaume Montillon pour 1.080^{fr} (Q. 550 N^o 118.) - cannel de blé.

Ecole 34 garçons; 15 filles. - 1 mendiant, 2 enfants assistés. Rente de 74^{fr} pour les malheureux, distribués par le Bureau de Bienfaisance.

Bienfaiteur, d'Aydie seigneur de Ribérac.

Curés de S^t Victor.

Denis Boulhère. 1599. Berthou. 1681. 1726. Paradol. 1776. 87.
Allabé. 1669. 71. Gauthier. 1726. 50. Beaulieu. 1787. 80
Clerquet. v. 1669. 71. P. Dubesset. 1750. 76. Bouillière. 1804. 1809
Berthou. 1671. 81. Besset vers 1780. Sachaux? 1804. 35.
- (Archiv. de la Dord. B. 581.) 1767. M^r Pierre Dubesset, curé de la paroisse de S^t Victor, est admis à prouver qu'il a toujours perçu la dime de blé d'Espagne dans la paroisse à raison de vingt-unième; M^r Dauphin Révotte sieur de Grandchamp, avocat en la cour, et Elic Allabé, syndic général de la paroisse, sont autorisés à fournir la preuve contraire.

- (Archiv. de la Dord. série S. 836) Extrait des registres de la municipalité de S^t Victor.
(Avec du document en lit.)

« Dénonciation faite par l'agent national de la commune au sujet du fanatisme.

Le vingt-deux floréal l'an second de la République française une et indivisible nous Jean Montillaud maire de la commune de S^t Victor, et Guillaume Maxièrre agent national de lad. commune ayant entendu

1667. Jean Allabé curé de S. Victor (Minut. S^t M)

qu'on sonnoit la cloche de lad. commune
d'une manière a faire entendre qu'on vou-
loit faire revivre l'ancien régime, ce qui
nous a déterminé à nous transporter de
suite à la cidevant Eglise dans laquelle
nous avons trouvé les femmes de Monde et
de Jeanbois qui disoient leur chapellet aux-
quelles nous avons demandé qui avoit ainsi
sonné la cloche elle nous ont dit ne sca-
voir qui cela est au même instant il
seroit entré quelques personnes dans lad. égli-
se auxquelles nous avons fait la même de-
mande, alors Guillaume Maxière fils de Jean
et secrétaire à lad. municipalité et qui
étoit de la troupe entré en dernier lieu nous
aurret dit que s'étoit luy qui avoit ainsi
sonné pour faire assembler le peuple afin
de leur faire la prière et leur chanter vé-
pres sur quoi nous avons observé aud. Ma-
zière qu'il étoit dans l'erreur des que les
assemblés étoient défendus a l'exception
de celles des décades. Alors il nous auroit
dit qu'il ny avoit point de loi qui défendit
de faire la prière publiques les jours de
dimanches qu'en conséquence il vouloit la
faire et chanter vépres que personne ne
luy enpecheroit, que le culte étoit libre
mais luy ayant dit que vü. qu'il ya une
loi qui porte qu'il ni aura pas de reli-
gion dominante en France, En conséquen-
ce nous luy avons défendu de faire icy
de prière ny y chanter de vépres malgré
cela led. Maxière a fait la prière et ensuite
a luy du fils de la ville du Bartricaud com-
mune de Brassac, Arnaud Decoudeix Ellie
Bouffonier, Toni Rouchaud, petit fils de
corélonnier, Ellie Minard, Pierre Duranthon
Cadet plus jeune, Jean Duranthon dit Cou-
quart, Jean Dumonteil dit Martinique, et
led. Guillaume Maxière a dit publiquement
que le public n'auroit qu'à venir icy les
jours de dimanche qu'il y feroit s'il n'y avoit
pas contre ordre, les prières et qu'il leur chan-
teroit vépres ce qui a paru les flater, dont
et du tout avons dressé le présent verbal
et avons signé Moutillaud int. Maxière
agent national.

Le vingt neuf du mois de frimaire
l'an troisième de la république française
une et indivisible environ l'heure de sept
heures du soir nous Ramounet Rouchaud
officier municipal, accompagné de Pierre Al-
labet proposé pour remplir aussi les fon-
ctions d'officier municipal sur la requisiti-
on de l'agent national nous sommes
transportés en la présence de la cidevant
Eglise de la commune pour scavoir qui

sonnoit la cloche, y étant arrivés nous avons
trouvé la porte fermée par derrière, et d'a-
pres que nous avons eut cette ont nous a
fait l'ouverture, Etant entrés dans lad. Eglise
y avons rencontré autant que nous avons
pu nous en apercevoir, la fille ainée de
Jean Faure d. Mondel la fille ainée d'Arnaud
Lacour, la fille de Séonard Dupuy et environ
six à sept enfans, de l'un et de l'autre sexe.
lesquels susnommés celui qui sonnoit au mo-
ment de notre arrivées, se sont obstenus de
sonner lad. cloche, et dans ce même instant
nous voulant mieux nous assurer de la con-
naissances des individus pour leur demander
pourquoy et comment ils étoient venus y son-
ner la cloche, d'après surtout les defenses
verbales publiquement reytées par la mu-
nicipalité au même instant led. Antoine
Dupuy notable, se seroit présenté d'un air col-
laire disant qu'il étoit venu parce que ont
l'avoit appelé en sad. qualité de notable
pour assister au présent verbal et qu'il récla-
me sa femme qui étoit du nombre des son-
neuse. En conséquence et de force il la fait ou-
vrir lad. porte de l'eglise, et lad. femme ainsi
que les autres susnommés en son sortie. Et
en ce faisant quelqu'une d'elle nous auroit
été notre falot, et étant sur le sinitiere
audevant de la porte de l'eglise, ces femmes
sans doute parce que led. sieur Dupuy les
a priées dans leurs idées en disant qu'il n'é-
toit point defendu de recueillir Noël qua
Doiechap. St. Mard et ailleurs, en faisoient
de même se sont permis d'un air collaire
de dire quelque sonneraient Noël en deuy de
tous, et que nous n'avions qua entreprendre
de le le leur empêcher, et en disant ces mots
la femme Petatengas s'est armée d'une pierre
de laquelle elle faisoit signe de jettir au pre-
mier venu, Dupuy notable toujours présent a
dit qu'il ne voulait point se mettre a maine
d'empêcher de sonner de crinte de se faire
donner des coups de triques, comme fait l'a-
gent national de Doiechap, et alors les son-
neuse, et led. Dupuy se sont retirés en mur-
murant, et en disant que si un autrefois quel-
qu'un venoit pour les empêcher de sonner il
seroit trene par l'eglise, dont et du tout avons
fait et dressé le présent verbal, en la présence
de ce requérant l'agent national pour être
renvoyé a sa diligence incessamment aux
autorité supérieures pour y être statué ain-
si qu'il appartiendra, ainsi signé
Rouchat officier municipal, Malet et
Maxière agent national
Collationné par nous soussignés
Montillard m^{re} . . .

St Victor.

Visites épiscopales (délégation) 1688. « St Victor. Antoine Bertou curé; soleil d'estain, calice la coupe d'argent, le pied de cuivre doré, sanctuaire souté, mais un peu en ruine ainsi que les murs de l'église; la cloche est fendue; y a sciendqs et maison. »

- A.D. Insinuations f^o 157 v^o 1672. « St Victor. Antoine Berthou vic. perp. de la paroisse de St Victor annexé du prieuré de St Marie Magdeleine de Montazeir, laquelle annexe est à la nomination de sieur prieur de Montazeir, religieux Cistercien habitant du monastère de St Pierre de Brantholme, 300 Communians, 80 feux, sont payant par moitié de tous les annes comme infodés M.M. les vicaires de St Antoine de la ville de Péligueux. »

- St Victor Régistes paroissiaux 1671 et suiv. M. Antoine Bertou ancien curé de St Victor, âgé d'environ 84 ans, dans l'église 1729 - Messire Pierre Dubouet, curé de la paroisse, âgé d'environ 166 ans, dans l'église 1776 - Jean Pommerehne, du Bourg, âgé de 100 et quelques années dans le cimetière 1782. -